

# L'intervention dans les groupes de parole pour les hommes auteurs de violences conjugales et la réflexivité

Bruno RANCHIN

Intervention - Vendredi 18 mars 2022

# Présentation et situation de notre contexte d'intervention

- ▶ **Bruno Ranchin**, responsable de formation dans un organisme de formation d'intervenants sociaux, mais aussi intervenant pour des groupes d'analyse de la pratique et des groupes de paroles en tant qu'ancien éducateur spécialisé et sociologue
- ▶ L'association AVAC dans laquelle nous intervenons offre une diversité de prise en charge depuis 1995 dont des groupes de parole pour les hommes auteurs de violences conjugales depuis 2002

# Rappel de la définition des pratiques réflexives dégagées par notre groupe de travail Ministère des Solidarités et de la Santé

- ▶ Les pratiques réflexives développent des méthodes d'analyses mises en œuvre par le professionnel sur ses actions. Selon la situation et sa complexité, ces réflexions seront complétées par des retours critiques pertinents, plus ou moins constructifs et distanciés, se déclinant à trois niveaux.
- ▶ Les pratiques réflexives primaires, qui se réalisent en prenant en compte l'avis de la personne accompagnée. Dans notre association, nous faisons un bilan des apports des groupes de paroles à chaque fin de cycle de chacun des groupes
- ▶ Les pratiques réflexives secondaires, qui associent des réflexions d'experts du secteur professionnel, qu'ils soient pairs ou responsables hiérarchiques.
- ▶ Les pratiques réflexives tertiaires, qui en appellent à des analyses d'experts extérieurs au secteur : chercheurs, employeurs, élus.

Nous vous proposons à présent d'explorer comment nous approfondissons ces trois niveaux de réflexivité à travers nos différents investissements, associatifs et de recherche.

# Les pratiques réflexives primaires instaurées dans notre association

- ▶ Instauration d'un temps de retour et de bilan après chaque cycle de groupes de paroles avec les intéressés
- ▶ Mise en place d'entretiens individuels en plus des groupes de paroles avec un des thérapeutes (qui n'animent pas les groupes) en amont et en aval du déroulement des cycles de groupes de parole

# Les pratiques réflexives secondaires au-delà notre association

- ▶ Participation systématique et contribution lors de réunions grand Sud (deux fois par an) entre les intervenants de groupes de parole des associations existantes dans ce périmètre élargie
- ▶ Depuis le premier confinement, une nouvelle permanence téléphonique « Ne frappez pas » destiné aux auteurs. On constate une fréquentation significative et là aussi des augmentations d'appels durant les deux confinements. Notre participation et ces effets sur notre pratique

# Les pratiques réflexives tertiaires à travers un engagement national, multi partenarial et une recherche doctorale

- ▶ Participations aux séminaires nationaux de la FNACAV (Fédération Nationale des Associations et Centres de prise en charge d'Auteurs de Violences conjugales)
- ▶ Investissement de notre association dans un nouveau projet multipartenarial : le Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales Occitanie Ouest (CPCA)
- ▶ Présentation de notre thèse à cette instance nationale et également à la commission Formation recherche de notre employeur

## En guise de conclusion

Faire preuve de réflexivité dans nos pratiques, c'est prendre en compte la parole de tous les acteur(trice)s, à tous les niveaux et sous tous les angles de l'intervention sociale

*« Là, dans le groupe, j'ai appuyé sur la touche de l'intelligence »*

(un des participants)

**Merci de votre attention**